

Matrice roles et droits cabinet ADIA Clinic

Version de travail cabinet - ne modifie pas encore les droits techniques de l'application.

Version de travail - 6 juin 2026

Objectif

Preparer la gestion des roles ADIA Clinic avant tout deploiement multi-utilisateurs dans un cabinet.

Cette matrice ne modifie pas encore les droits techniques de l'application. Elle sert a decider qui peut preparer, capturer, generer, relire, valider, publier, exporter, administrer et consulter les journaux avant de migrer les tables et les politiques Supabase vers un modele cabinet partage.

Principe directeur

ADIA Clinic reste centre sur la consultation patient. Les roles doivent reduire la charge mentale et proteger les donnees, pas ajouter une couche administrative inutile.

Regles de depart :

- chaque utilisateur doit avoir son propre compte ;
- les identifiants ne doivent pas etre partages ;
- la validation clinique appartient a un praticien autorise ;
- la publication patient et les exports doivent rester controles ;
- l'assistant peut preparer et aider, mais ne doit pas valider a la place du praticien ;
- l'administrateur cabinet gere l'organisation, pas le jugement clinique.

Roles cibles

Praticien

Responsabilites :

- creer ou reprendre une consultation ;
- dicter, importer ou completer le contexte clinique ;
- generer les documents ;
- relire et corriger ;
- valider le document final ;
- publier ou revoquer une Page patient ;
- exporter vers PDF, Word, ZIP metier, PowerPoint ou Gamma optionnel ;
- decider de l'usage clinique du contenu.

Assistant

Responsabilites possibles :

- preparer les informations administratives du dossier ;
- renseigner correspondant, laboratoire, motif et numero de fiche ;
- lancer un mode de capture si le praticien le demande ;
- preparer les exports apres validation ;
- copier des retours de test sans donnee patient.

Limites :

- ne valide pas un document clinique ;

- ne publie pas une Page patient sans validation praticien ;
- ne modifie pas les consignes cliniques personnelles du praticien sans accord.

Administrateur cabinet

Responsabilites possibles :

- gerer les utilisateurs autorises ;
- tenir la checklist cabinet et les modeles officiels a jour ;
- configurer les elements communs du cabinet ;
- verifier la politique de conservation ;
- suivre les incidents, les rapports d'erreurs et les procedures ;
- organiser les tests Supabase, connecteur et exports.

Limites :

- ne remplace pas le praticien pour la validation clinique ;
- ne contourne pas le cadre RGPD, contractuel ou hebergement.

Support technique

Responsabilites possibles :

- analyser un rapport diagnostic volontaire et nettoye ;
- aider sur Supabase, navigateur, connecteur local ou exports ;
- proposer une action corrective technique.

Limites :

- ne doit pas recevoir de nom patient, numero de fiche, lien patient, code complet, contenu clinique, radio, photo, audio ou document signe ;
- n'accede pas au dossier patient officiel.

Matrice de droits cible

Action	Praticien	Assistant	Administrateur cabinet	Support technique
Creer une consultation	Oui	Oui, si autorise	Non par default	Non
Modifier les informations administratives	Oui	Oui, si autorise	Non par default	Non
Ajouter une transcription ou une note	Oui	Oui, sous controle cabinet	Non par default	Non
Generer un document	Oui	Oui, si le praticien l'autorise	Non par default	Non
Modifier le document final	Oui	A definir par cabinet	Non par default	Non
Valider le document final	Oui uniquement	Non	Non	Non
Publier une Page patient	Oui apres validation	Non par default	Non par default	Non
Revoquer une Page patient	Oui	Oui, si procedure cabinet	Oui, si procedure cabinet	Non
Exporter PDF, Word ou ZIP metier	Oui	Oui apres validation	Non par default	Non
Modifier les consignes de redaction	Oui	Non par default	Non par default	Non
Gerer les utilisateurs	Non par default	Non	Oui	Non
Lire les journaux techniques	Oui	Non par default	Oui, si autorise	Seulement rapport transmis

Decisions cabinet a prendre

Avant d'ouvrir des comptes collaborateurs, le cabinet doit documenter :

- qui peut creer ou reprendre une consultation ;
- qui peut modifier les informations administratives ;
- qui peut generer un document ;
- qui peut corriger le document avant validation ;
- qui peut cocher la validation praticien ;
- qui peut publier ou revoquer une Page patient ;
- qui peut exporter vers le logiciel metier ;
- qui peut consulter ou transmettre un rapport diagnostic ;
- qui desactive un compte lorsqu'une personne quitte le cabinet.

Impact technique futur

Le modele actuel d'ADIA Clinic rattache les donnees au praticien connecte avec `user\_id`.

Pour une vraie gestion cabinet, l'evolution technique devra introduire progressivement :

- une table cabinet ou organisation ;
- une table d'appartenance utilisateur-cabinet ;
- un role par appartenance ;
- des politiques RLS compatibles avec les roles ;
- une journalisation qui distingue acteur, praticien responsable et consultation ;
- une migration prudente des donnees existantes ;
- des tests de refus d'accès pour chaque role.

Aucune de ces evolutions ne doit supprimer les protections existantes tant que le modele cabinet n'est pas teste.

Scenario de revue sans donnee patient

1. Choisir un cabinet fictif.
2. Choisir trois comptes fictifs : praticien, assistant, administrateur.
3. Remplir la matrice cible avec oui, non ou a definir.
4. Identifier une seule action sensible a bloquer en premier.
5. Choisir le verdict de decision.

Retour roles sans donnee patient

Retour roles et droits cabinet ADIA

Date :

Participants : praticien / assistant / administrateur / referent RGPD / technique

Modele compris : oui / partiel / non

Roles retenus : praticien / assistant / administrateur cabinet / support technique

Action la plus sensible :

Action a bloquer en premier :

Compte partage detecte : oui / non

Validation praticien comprise : oui / partiel / non

Publication Page patient comprise : oui / partiel / non

Export logiciel metier compris : oui / partiel / non

Decision finale : pret / a corriger / a suspendre

Prochaine action unique :

Donnee patient incluse dans ce retour : non

Decision apres revue

Pret

Conditions minimales :

- les roles sont compris ;
- la validation praticien reste reservee au praticien ;
- aucun compte partage n'est prevu ;
- les actions sensibles ont un responsable clair ;
- aucune donnee patient n'est incluse dans le retour.

Prochaine action :

- preparer la migration technique cabinet avec tests de droits et refus d'accès ;
- conserver la matrice comme support de decision interne.

A corriger

Conditions typiques :

- une action sensible reste mal attribuee ;
- le role assistant est trop large ou trop flou ;
- la publication Page patient ou l'export logiciel metier manque de responsable ;
- la difference entre administrateur cabinet et praticien valideur n'est pas comprise.

Prochaine action :

- corriger la matrice ou la procedure cabinet ;
- rejouer uniquement le scenario concerne avant migration technique.

A suspendre

Conditions typiques :

- le cabinet prevoit un compte partage ;
- la validation praticien pourrait etre realisee par une personne non autorisee ;
- le cabinet veut ouvrir des donnees reelles avant arbitrage des droits ;
- un retour contient une donnee patient ou un document sensible.

Prochaine action :

- ne pas activer de comptes collaborateurs avec donnees reelles ;
- faire arbitrer les droits par le responsable cabinet, le referent RGPD/DPO ou le conseil habituel.

Document genere depuis docs/matrice-roles-droits-cabinet.md.